

# Transrural

*initiatives*

n°460 / jan.-fév. 2017 / 9 euros

- DESSINER UNE DÉMOCRATIE ALIMENTAIRE
- RECUEILLIR ET DIFFUSER LA PAROLE PAYSANNE
- LA FAUSSE RÉVOLUTION DES MICRO-FERMES



**Dossier**  
**TERRITOIRES RECHERCHENT  
NOUVELLES DYNAMIQUES**

## Transrural initiatives

revue d'information agricole et rurale  
publiée par l'Agence de diffusion et  
d'information rurales (Adir), association  
d'édition de :



Le réseau des Centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural (Civam), rassemble plus de 200 associations qui défendent depuis plus d'un demi-siècle des enjeux tels que la promotion d'une agriculture durable, l'offre d'aliments de qualité, l'élaboration d'un autre modèle énergétique, le maintien d'un monde rural facteur de cohésion sociale... Fin 2016, l'Adir, la Fédération nationale des Civam et le Rad ont fusionné pour devenir Réseau Civam ([www.civam.org](http://www.civam.org)).



Lieu de rencontres, d'échanges et vecteur d'intégration socio-économique, le Mouvement rural de jeunesse chrétienne (MRJC), propose aux jeunes de treize à trente ans vivant à la campagne ou qui l'envisagent, de s'engager avec d'autres pour l'amélioration de la qualité de vie, de leur environnement et de la société qui les entoure par l'action, la réflexion, la recherche de sens et la formation ([www.mrjc.org](http://www.mrjc.org)).



La Confédération nationale des Foyers ruraux (CNFR) fédère des associations qui se reconnaissent dans les valeurs de l'éducation populaire et qui contribuent à ce que les territoires ruraux restent des espaces de vie et de solidarité, promeuvent le fait associatif et contribuent à l'émancipation des individus, tout en luttant contre la fracture sociale et l'isolement des individus ([www.cnfr.org](http://www.cnfr.org)).



Le Réseau d'expérimentation et de liaison des initiatives en espace rural (Relier) considère qu'il est nécessaire de soutenir le développement d'autres activités à la campagne et, face aux interrogations de notre société, qu'il est urgent de leur donner un sens : s'installer à la campagne, monter une entreprise rurale, c'est d'abord faire le choix d'un mode de vie. Depuis 1984, l'association d'éducation populaire Relier contribue à créer et animer des lieux d'échange et de mise en lien des personnes qui font le choix de s'installer et vivre en milieu rural ([www.reseau-relier.org](http://www.reseau-relier.org)).



Le centre de ressources sur les pratiques et les métiers du développement local Cap Rural a pour vocation de promouvoir le développement des territoires ruraux et périurbains de Rhône-Alpes. Depuis 1996, Cap Rural porte le projet d'espaces ruraux vivants aux fonctions diversifiées (productive, résidentielle, touristique et nature), composés par une mixité de populations et d'activités, et mettant en œuvre de réelles dynamiques économiques, sociales et environnementales, dans le cadre de relations équitables avec les espaces urbains ([www.caprural.org](http://www.caprural.org)).

**Directrice de publication :** Isabelle Barnier - **Équipe de rédaction permanente :** Hélène Bustos, Fabrice Bugnot - **Ont participé à ce numéro :** Rémy Bacher, Olivier Benelle, Maxime Bergonso, Hugues Boiteux, Michel Carré, Anne Carton, Céline Dallet, Baptiste Douillet, Lison Demunck, David Fimat, Raphaël Jourjon, Ludovic Mamdy, Pierrick Monnet, Jean-Claude Moreau, Axel Othelet, Pauline Salcécio et Mathieu Salvi.

**Notes de lecture et revue de presse :** Alain Chanard



**Maquette :** Catherine Boé  
**Impression :** Evoluprint, Bruguère  
**Administration / Rédaction :**  
58 rue Regnault - 75 013 Paris  
Tél. 01 48 74 52 88

Site internet : [www.transrural-initiatives.org](http://www.transrural-initiatives.org)  
Mail : [transrural@globenet.org](mailto:transrural@globenet.org)

CRÉDIT PHOTO DE LA UNE : AXEL POISSON COURTIAL  
AUX RENCONTRES 2016 DE L'ATELIER PAYSAN

Reproduction autorisée sous réserve de demande  
- n°CPPAP : 0620G86792 - ISSN : 1165-6166 -  
Dépôt légal : février 2017.

## vivre ensemble

### Initiative

4 Une malterie qui s'affine avec l'âge

### Alimentation

5 Dessiner une démocratie alimentaire

### Société

6 Pourquoi Marine Le Pen attire les jeunes

### Culture

8 Le numérique comme levier de la culture populaire



## ménager les ressources

### Agriculture

10 Recueillir et diffuser la parole paysanne

### Mobilisation

12 Monsanto assignée par les citoyens

## un autre développement

### Initiative

13 Un collectif crée de l'emploi avec des vêtements qui n'en ont plus

### Agriculture

14 Inra : l'inflexion... du discours  
15 Pour ou contre la coexistence des systèmes agricoles ?

### Débat

16 La fausse révolution des micro-fermes

### Chronique

18 La guerre des mots - acte XVI

## Quatrième de couverture

Les projets de vie en milieu rural se multiplient et questionnent de plus en plus de familles et de jeunes couples en quête de calme et de qualité de vie. La campagne redevient un nouveau lieu de résidence grâce notamment au développement du télétravail et des activités de travailleur indépendant. La photographie présente en quatrième de couverture a été prise par Romain Francou, professionnel du développement territorial et photographe amateur, à Cavagnac, village situé sur la commune de Soturac (46) dans le Quercy. Cavagnac est un lieu de passage entre les vallées de la Thèze et du Lot, aux portes du Périgord. La prise de vue fait partie d'une série capturée sur pellicule argentique 35 mm en noir et blanc, au cours de l'été 2016. Cette photographie tente de retranscrire les sensations d'espace et de liberté qui témoignent du bien-être expérimenté en territoire rural ([romain.francou@gmail.com](mailto:romain.francou@gmail.com)).

(Ré)abonnez-vous à *Transrural initiatives*  
sur la boutique en ligne de la revue



découvrir

19 En revues

20 Au fil des lectures

la vie des réseaux

## I à VIII DOSSIER CENTRAL

### Territoires recherchent nouvelles dynamiques

Comment engager une dynamique de développement sur un territoire, quand on est élu, responsable associatif, animateur ou habitant ? Comment accueillir de nouvelles populations, créer des activités pour pallier la disparition « du travail et des emplois salariés » et inventer de nouvelles formes d'activités sans qu'elles ne soient pour autant synonymes de précarité ? Ce dossier construit avec des organisations de développement rural animées par le désir de « faire bouger les lignes » met en avant des analyses et expériences donnant à mieux voir comment la mise en mouvement collective s'organise aujourd'hui dans des territoires aux contours redéfinis.



J. ZIMMERMANN/FLECKR

## Chers lecteurs et lectrices,

Comme nous vous le disions dans l'éditorial du n°459, sous la plume d'Hélène Bustos, responsable de la rédaction, l'Agence de diffusion et d'information rurales (Adir) évolue notablement. En fin d'année dernière, l'Afip a fusionné avec la FNCivam et le Réseau agriculture durable, formant ensemble aujourd'hui « Réseau Civam ». Début 2017, l'Adir a le plaisir d'accueillir en tant que membres associés, Cap Rural et Relier (présentés succinctement dans l'ours). L'association compte donc aujourd'hui cinq membres : Réseau Civam, le MRJC, la CNFR, Cap Rural et Relier. Ce nouveau collectif a réaffirmé qu'il rassemble des réseaux motivés par la production d'une information rurale et agricole originale, s'appuyant sur l'expérience et la réflexion de nombreuses structures de développement agricole et rural. Tous ces réseaux ont en commun de porter le projet d'espaces ruraux vivants et diversifiés dans toutes leurs dimensions. Dans cette nouvelle configuration, en lien avec de nouveaux besoins éditoriaux, et dans un souci d'équilibre (financier notamment), la question est posée de faire évoluer le support de diffusion de cette information et donc *Transrural initiatives*. Nous vous tiendrons informés, bien sûr, de ces évolutions et décisions qui impacteront nécessairement, dès 2017, le format, le rythme, les contenus de la revue telle que vous la connaissez, depuis très longtemps pour certains d'entre vous, parfois depuis ses débuts en 1993. Dans le cadre du changement en cours, nous vous proposons toujours de vous abonner ou vous réabonner (les formules d'abonnement sont valables pour un nombre donné de numéros et non pour une durée, il n'y aura donc pas moins de numéros mais des abonnements qui courront sur plus longtemps). Vous marquez ainsi votre soutien aux activités de l'Adir et à la transition engagée. La poursuite de nos activités en dépend, en effet, comme vous le savez, les abonnés sont la charpente des médias tels que le nôtre. L'abonnement reste donc proposé aux conditions actuelles. Nous vous informerons des changements et nouvelles propositions dès qu'ils auront été définis. Nous vous remercions d'ores et déjà pour votre fidélité. Et si vous désirez, de près ou de loin, être associés à nos chantiers de réflexion et de construction, n'hésitez pas, il y a encore de la place !

LA PRÉSIDENTE DE L'ADIR, ISABELLE BARNIER

# Dessiner une démocratie alimentaire

Si l'alimentation est un bien public, elle doit être gérée par les citoyens. Des initiatives locales esquissent ce que pourrait être un système politique de gestion de l'alimentation.

En s'intéressant aux conditions sociales, économiques et environnementales de la production et de la distribution de leur nourriture, les populations pourraient décider des modèles agro-alimentaires et agricoles qu'elles souhaitent défendre, allant au-delà du simple fait d'acheter ou de ne pas acheter tel ou tel produit. C'est à partir de cette idée que le concept de démocratie alimentaire est développé depuis les années 1990. Dans le monde de la recherche en sciences sociales appliquées à l'alimentation, cette approche prend progressivement de l'ampleur, consacrant la dimension transversale de la question alimentaire.

Ce concept s'appuie sur deux postulats : la qualité de bien public de l'alimentation (qui véhicule tant des notions de solidarité, de responsabilité que d'identité collective<sup>1</sup>) et le principe politique et éthique selon lequel c'est aux populations elles-mêmes que doivent revenir les décisions fondamentales concernant la gestion des biens publics (matériels comme immatériels).

Dans une démocratie alimentaire c'est donc aux individus, informés en matière d'alimentation et de ses implications sur la société, que reviendrait le droit et la responsabilité d'élaborer leur propre système alimentaire à travers des processus de décision représentatifs. Ce principe laisserait la liberté à chaque

communauté locale de définir ses besoins et de déterminer les meilleurs moyens de les satisfaire.

## UN SYSTÈME POLITIQUE COMPLET

Dans une vision systémique, et plus utopique aussi, la démocratie alimentaire se conçoit comme un système politique complet, dans lequel la décentralisation est organisée et coordonnée. Aux différents échelons de la société, des structures décisionnelles, représentatives et incluant l'ensemble des citoyens, orienteraient les politiques alimentaires selon les besoins et attentes des individus et des territoires. Ces espaces transparents de discussion et de décision, intégrant à leur réflexion une vision systémique de l'alimentation, auraient la responsabilité de mettre en œuvre des politiques justes et équitables, reflétant la diversité des opinions, des cultures et des goûts des citoyens.

C'est par exemple ce qui s'est mis en place localement dans les villes de Toronto et Vancouver au Canada, où des Comités d'élaboration des politiques alimentaires représentent des citoyens volontaires de tous horizons sociaux et professionnels. Ces derniers sont impliqués dans des groupes de travail (restauration scolaire, développement de l'agriculture urbaine...) et leurs recommandations sont transmises au conseil municipal.

1 - *Démocratie alimentaire et gouvernance : vers une politique alimentaire populaire* - Food Secure Canada (2010).

2 - *Food Democracy : from consumer to food citizen* - Coveney & Booth (2015).

## en bref

### TOUJOURS PAS BIO ET LOCAL

Deux amendements sur l'alimentation locale avaient été adoptés, fin 2016, dans le cadre de la loi Égalité et citoyenneté. Défendus par la députée EELV Brigitte Allain, ils prévoyaient notamment l'obligation pour la restauration collective de proposer 40% de produits issus « de l'agriculture durable, locale ou de saison » dont 20% de produits bio, à partir de 2020. Le 26 janvier, le Conseil constitutionnel les a censurés estimant qu'ils ne correspondaient pas à « l'esprit de la loi ». □

### À VAU-L'EAU

2,8 millions de Français, notamment dans des communes rurales, reçoivent une eau non conforme aux limites réglementaires sur la pollution, dévoile une étude publiée par l'association UFC-Que Choisir le 26 janvier. Les causes identifiées : pesticides dans les zones de grandes cultures, de viticulture ou de maraîchage intensif ; nitrates, en particulier dans la Beauce ou en Seine-et-Marne et la contamination microbienne dans de très petits réseaux desservant moins de 500 habitants. □

### ALERTE AUX COLORANTS

Des chercheurs de l'Inra publiaient le 18 janvier dernier dans la revue *Nature* une étude sur les effets de l'ingestion de nanoparticules de dioxyde de titane (TiO<sub>2</sub>) montrant sa toxicité chez les rats (troubles du système immunitaire et lésions du système digestif). Cette molécule est utilisée dans les cosmétiques et crèmes solaires et comme colorant (E171) dans de nombreux bonbons et produits sucrés. L'Agence nationale de sécurité sanitaire doit rendre un avis, en mars, sur la toxicité du TiO<sub>2</sub> dans l'alimentation humaine. □

■ ■ ■ Dans sa vision plus pragmatique, la démocratie alimentaire renvoie également à l'ensemble des processus émanant de la société civile qui permettent une reprise en main de la question alimentaire par les populations. Toutes les initiatives locales favorisant l'accès à une alimentation plus durable, saine, socialement et économiquement juste, s'inscrivent dans ce mouvement. C'est par exemple le cas des Groupements d'achats communs en Belgique où les commandes se font après concertation des membres, et des Amap où des décisions de culture peuvent être prises en amont avec l'agriculteur.

### UN MOUVEMENT CITOYEN

La démocratie alimentaire se conçoit ici de manière effective comme « un mouvement citoyen es-



saimé »<sup>2</sup>, dont les avancées constituent un exemple à suivre et sont le témoin d'une volonté de la base

de la société de choisir son destin, et dont l'agrégation contribue à la transformation sociale.

Ces deux approches se rejoignent dans un vaste mouvement citoyen dont les revendications – s'appuyant sur la décentralisation, la liberté individuelle et l'intérêt collectif – pourront participer à la transformation du système alimentaire afin de le rendre plus durable, juste et conforme aux volontés des mangeurs. C'est là la nouveauté et la force de ce concept : la diversité de ses approches et la multiplicité des considérations propres à chaque acteur qu'il entend représenter.

■ BAPTISTE DOUILLET,

ARTICLE RÉDIGÉ À PARTIR D'UN TRAVAIL DE REVUE DE LITTÉRATURE SUR L'ACCÈS À L'ALIMENTATION DURABLE, RÉALISÉ À LA FNCIVAM EN 2016 DANS LE CADRE DU PROJET ACCÉCIBLE.

SOCIÉTÉ

## Pourquoi Marine Le Pen attire les jeunes

Un tiers des jeunes qui voteront pour la première fois en 2017 pourraient accorder leur suffrage à Marine Le Pen. Comment expliquer cet attrait ? Éléments d'analyse avec la sociologue Anne Muxel.

L'attraction d'une partie de la jeunesse pour le Front national n'est pas nouvelle. En 2002, 18% des 18-24 ans avaient déjà donné leur voix à Jean-Marie Le Pen au premier tour de l'élection présidentielle, à l'instar de l'ensemble des votants<sup>1</sup>. Depuis une quinzaine d'années, ce parti connaît une forte dynamique électorale, qui ne laisse pas en reste les jeunes générations. Et contrairement à bien des idées reçues, ce ne sont pas les électeurs les plus âgés qui donnent leurs suffrages au Front national. Ceux-ci demeurent les plus en retrait de ce type de vote et ce sont toutes les autres

1 - Voir Anne Muxel, *La participation politique des jeunes : soubresauts, fractures et ajustements*, article paru dans la *Revue française de science politique* (n° 5-6, vol. 52, 2002).

2 - *L'entrée des primo-votants dans l'arène électorale de la présidentielle 2017*, note d'Anne Muxel (n° 19, vague 3 de *L'enquête électorale française : comprendre 2017*, Sciences Po/Cevipof).

classes d'âge, en dessous de 65 ans, qui entretiennent et favorisent la dynamique frontiste. Le vote jeune, lui, a perdu de sa spécificité. Avec, certes, quelques inflexions selon les circonstances de l'offre politique et les contextes électoraux, il suit globalement les réalignements qui opèrent dans l'ensemble du corps électoral. Ce constat invite à nuancer l'attractivité du Front national au sein de la jeunesse. Toutefois, on ne peut éviter de considérer la spécificité de cet attrait, dans le cadre singulier et hautement symbolique du premier vote et des premiers choix politiques.

### DES INTENTIONS CLAIRES

Interrogés sur leurs intentions de vote lors de l'élection présidentielle de 2017, les « primo-votants » créditent Marine Le Pen de 30% de leurs voix : un peu plus encore que dans l'ensemble de l'électorat (27%)<sup>2</sup>. Ce choix s'enracine dans la capacité qu'a Marine Le Pen de servir d'exutoire à de multiples malaises et demandes de reconnaissance exprimés par la jeunesse (scolarisée ou non). Des attentes plus spécifiques sont visibles de la part de la population masculine (35% des primo-votants hommes s'approprieraient à donner leur voix à la candidate fron-

# Transrural initiatives

Vous pouvez vous abonner en ligne sur :  
<http://boutique.transrural-initiatives.org>

## La revue associative des territoires ruraux

*Transrural initiatives* est une revue mensuelle portée par des mouvements associatifs d'éducation populaire à vocation rurale et agricole.

En s'appuyant sur un comité de rédaction composé d'acteurs du développement rural (animateurs, militants associatifs), associés à des journalistes, elle propose une lecture de l'actualité et des enjeux concernant les espaces ruraux qui privilégie les réalités de terrain et valorise des initiatives locales et innovantes. La revue appréhende ces territoires dans la diversité de leurs usages et met en avant des espaces où il est possible d'habiter, de se déplacer, de s'instruire, de se cultiver, de produire, de se distraire et de tisser des liens. Ces expériences locales illustrent concrètement des alternatives au modèle de développement économique dominant, marqué par la mise en concurrence généralisée, la disparition des solidarités et l'exploitation aveugle des ressources naturelles. *Transrural* entend sortir de la morosité ambiante et invite à l'action ! Dans chaque numéro, un dossier thématique permet d'approfondir une question (ex. : Le rural a rendez-vous avec la ville ; La forêt, entre patrimoine financier et naturel ; L'agriculture locale, nouveau champ d'action politique des collectivités).

Sans publicité, à but non lucratif, la revue assure son fonctionnement et son indépendance grâce aux abonnements.



## BON D'ABONNEMENT

### Pour un abonnement d'un an (10 numéros) :

- Tarif normal : 55€ ; tarif réduit (étudiants, chômeurs, abonnements groupés – à partir de 5 personnes) : 45€ ; tarif association : 80€ ; tarif institution (bibliothèques, collectivités, services...) : 90€ ; tarif découverte (3 numéros) : 25€.
- À l'étranger : tarif normal : 65€ ; tarif institution : 95€.

**Pour un abonnement 2 ans (20 numéros) :** tarif normal : 95€ ; tarif association : 150€ ; tarif institution : 170€.

Nom : ..... Société : .....

Prénom : ..... Mail : .....

Adresse : .....

Comment avez-vous connu *Transrural*? : .....

Je souhaite recevoir une facture :  OUI  NON

Si vous souhaitez faire découvrir la revue,  
indiquez ici les coordonnées de la personne de votre choix, nous lui enverrons un numéro :

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Mail : .....

Règlement par chèque à l'ordre de Transrural Initiatives ou par mandat administratif  
à envoyer à Transrural Initiatives - 58, rue Regnault - 75013 Paris

[transrural@globenet.org](mailto:transrural@globenet.org)

